

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 19 juin 2017

Lâcher d'eau sur la rivière d'Ain : Mardi 20 juin 2017 à 00h00

La situation météorologique et hydrologique actuelle entraîne depuis plusieurs semaines une augmentation de la température de la rivière d'Ain qui serait mortelle pour les poissons.

La cellule d'alerte assurant la coordination des différents partenaires du Jura et de l'Ain autour de la rivière d'Ain s'est réunie le 16 juin 2017, afin de définir les mesures à prendre pour améliorer les conditions écologiques de la rivière.

A la suite de cette réunion, Richard VIGNON, préfet du Jura et Arnaud COCHET, préfet de l'Ain, ont pris un arrêté, le 19 juin 2017, autorisant un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain, qui se produira **le mardi 20 juin entre 00h00 et 12h00**, par les vannes de demi-fond.

Ce lâcher d'eau portera progressivement le débit à l'aval du barrage d'Allement de 12,3 m³/s à 42 m³/s et engendrera une augmentation du niveau de l'eau de l'ordre d'une vingtaine de centimètres qui permettra la régulation de la température de l'eau.

Chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées. Le stationnement sur les berges et sur ces îles sera interdit du mardi 20 juin 2017 à 00h00 jusqu'à 13 heures.

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »



@Prefet39